

Réaménagement de l'avenue de la Basilique à Koekelberg

Outre l'amélioration qualitative de l'espace public par un retraitement complet de la chaussée, du stationnement et des trottoirs, le réaménagement de l'avenue de la Basilique a permis d'associer de manière significative une amélioration du cadre de vie avec une augmentation sensible du nombre de places de stationnement telle que souhaitée par bon nombre de riverains.



De l'av. du Panthéon à l'av. du Château

La circulation à double sens dans ce tronçon de l'avenue de la Basilique a été maintenue. La largeur de la chaussée a été réduite à 6m, concrétisant ainsi la recherche d'une réduction sensible de la vitesse du trafic au profit des zones de trottoirs. Le projet a modifié le carrefour avec la rue Uytroever sous la forme d'un large plateau afin de favoriser les traversées piétonnes et de contribuer une nouvelle fois à la modération du trafic motorisé.

Les trottoirs élargis ont permis l'implantation de larges haies basses taillées entre le stationnement et la zone de circulation des piétons de même qu'une nouvelle plantation d'arbres afin de renforcer la trame verte structurante de l'avenue.

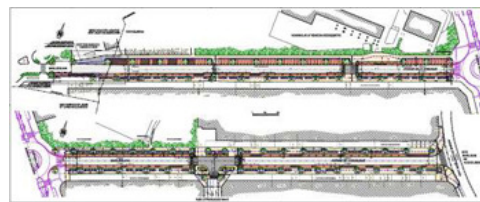
De l'av. du Château à la limite communale

Le projet a prévu le maintien de la circulation à double sens sur une chaussée réduite à 6m et légèrement désaxée au profit d'un élargissement d'une des zones de stationnement, du côté de l'athénée où une zone de stationnement pour les bus scolaire a été conservée.

Un plateau à proximité de l'accès de l'école a été réalisé de l'établissement scolaire afin de sécuriser la traversée piétonne et de contribuer à la modération du trafic motorisé aux abords de l'école.

Dans ce tronçon de l'avenue, l'élargissement des trottoirs s'est limité à celui longeant les immeubles à appartements afin d'y permettre également l'implantation de haies basses taillées entre le stationnement et la zone de circulation des piétons. Une nouvelle plantation d'arbres a complété l'alignement des arbres existants sur le trottoir.

Du côté de l'athénée, une nouvelle plantation d'arbre a été réalisée dans la zone de stationnement transversal selon un nouvel alignement légèrement détaché de la zone verte de l'athénée.



Le renouvellement de l'éclairage public a privilégié le placement de nouveaux luminaires avec une hauteur de feux de l'ordre de 5m afin de renforcer de nuit comme de jour la convivialité des nouveaux aménagements tout en assurant une qualité d'éclairage suffisante en voirie.

